



Respect
 contre
 Racisme

Rapports
 Interviews

Actualités des
 centres de compétences

Editorial

La scolarisation des enfants migrants en Suisse



En Europe, la Suisse est bien connue comme état plurilingue composé de quatre cultures et langues, l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Cette diversité historique constitue d'ailleurs le fondement de notre identité nationale. En revanche, la Suisse est moins reconnue comme société multiculturelle et pays d'immigration. Ce deuxième aspect de notre diversité est plus récent et remonte aux années 1960.

Désormais, environ 20% de la population du pays est issu des migrations récentes. Au niveau scolaire cela se traduit par le fait qu'un élève sur quatre fréquentant l'école en Suisse est de langue étrangère. D'ailleurs plus de quinze langues étrangères (des langues slaves aux langues africaines en passant par l'arabe) sont pratiquées régulièrement dans le pays. A titre d'exemple, au moment des événements qui ont secoué l'ex-Yougoslavie, la Suisse a abrité plus de 10% de la population totale du Kosovo.

La scolarisation des enfants issus de la migration est donc un enjeu de première importance pour la politique de l'éducation des cantons. Il importe en effet de garantir à ces enfants: 1.) le libre accès à l'école publique, 2.) l'égalité des chances et 3.) un enseignement de qualité.

Un train important de mesures concrètes est pris par les cantons et les communes en vue d'atteindre ces objectifs: encadrement scolaire, cours d'appui, classes d'accueil, etc. Ces mesures viennent s'appuyer au niveau national sur un système à 3 piliers et à 2 actions transversales qui assure la cohérence sur le long terme de la scolarisation des enfants migrants. C'est ce système que je voudrais brièvement présenter ici.

Le premier pilier est juridique: c'est le droit constitutionnel à la scolarité pour tout enfant se trouvant en Suisse et quelle que soit sa situation légale. La CDIP considère ainsi, d'une part, qu'un tel droit s'applique aussi aux enfants en situation illégale ou «sans papiers» et, d'autre part, que la police ne peut pas se servir d'un tel droit pour poursuivre des personnes en situation clandestine. La CDIP est la gardienne de ce droit et est amenée à intervenir parfois auprès des cantons afin de leur en rappeler le respect.

Le deuxième pilier est d'ordre scolaire: c'est la priorité donnée à l'apprentissage de la langue locale standard (la langue du canton où réside l'enfant) qui est considéré comme le principal facteur d'intégration.

Le troisième pilier est linguistique et culturel: c'est l'importance accordée à l'apprentissage de la langue d'origine de l'enfant migrant à travers les cours de langue et de culture d'origine (LCO) organisés en Suisse par les Etats qui disposent d'une communauté migrante dans notre pays. Outre sa valeur culturelle, l'apprentissage de la langue d'origine a une grande importance pédagogique car il facilite l'apprentissage des autres langues. Les notes obtenues par l'enfant dans ces cours peuvent être inscrites dans son bulletin scolaire suisse. Signalons encore dans ce domaine le projet EOLE/JA-LING de sensibilisation des jeunes enfants aux langues et aux cultures qui s'y rattachent.

La première action transversale concerne la formation des enseignant-e-s. Il est en effet impensable de vouloir dispenser un enseignement de qualité sans offrir aux enseignant-e-s une formation adéquate. S'agissant de la scolarisation des enfants migrants, cette formation prévoit l'obligation de suivre des cours de pédagogie interculturelle qui sont validés dans le diplôme et constituent une condition de la reconnaissance de celui-ci.

La deuxième action transversale concerne l'accompagnement des parents des enfants migrants afin de leur permettre de comprendre le système scolaire de leur enfant. L'implication des parents dans l'éducation des enfants est en effet capitale pour garantir le succès de la scolarité. Les mesures à ce sujet sont prises tant au niveau local sous forme d'informations ciblées qu'au niveau national par l'échange d'expériences et le contact régulier avec les représentants des différentes communautés migrantes de Suisse.

Certes la scolarisation des enfants migrants connaît encore bon nombre de difficultés, mais les cantons sont conscients de l'enjeu et ont la volonté politique d'adopter les mesures nécessaires.

Bernard Wicht

Président de la Commission Education et migration de la CDIP

Impressum

Editeur

éducation + santé Réseau suisse

Office fédéral de la santé publique

Section Jeunesse, nutrition et activité physique

CH-3003 Berne

+41 (0)31 323 87 55

Info réseau é+s paraît deux fois par an.

Il est possible de commander des

abonnements gratuits sur

www.educationetsante.ch.

Responsable de rédaction

Silvio Sgjer, Consulting & Coaching, Coire

Rédaction

Barbara Zumstein, Réseau suisse

d'écoles en santé

Christoph Müller, Bureau suisse de

prévention des accidents bpa

Maya Mülle, Elternmitwirkung

Caroline Jacot-Descombes, Amoris

Conception

Atelier graphique Thomas Kung, Lucerne

Impression

Gegendruck Lucerne

Tirage

6'000 exemplaires

Sponsor principal



La direction du programme *éducation + santé Réseau Suisse* assume la responsabilité de l'impressum. En ce qui concerne la rédaction, elle assure la cohérence avec le programme. Par contre, la responsabilité du contenu, du style et de la traduction des contributions, incombe aux auteur(e)s respectifs des centres de compétences/partenaires et à la rédaction.

Prévenir le racisme – un défi pour une école tolérante

«Non, pas ça! Encore un sujet que nous devons traiter à l'école!»

Chaque fois que l'opinion prend conscience d'un problème de société, les médias, les milieux politiques et les autorités chargent l'école de le résoudre. Pourtant, les horaires de cours sont déjà surchargés et on ne peut vraiment pas dire que l'école ne fasse pas grand chose!

Faire de la prévention du racisme à l'école? N'avons-nous pas de problèmes d'un tout autre genre? N'est-ce pas trop demander aux enfants? Ne déclenchons-nous pas ainsi quelque chose qui n'existerait pas sans cela? Et puis, qu'est-ce que cela peut bien avoir à faire avec la santé? Etre en bonne santé, ce n'est pas seulement ne pas être malade – qui ne l'est jamais?

Etre en bonne santé, cela signifie se sentir bien dans sa peau, bien dans son environnement, notamment l'environnement social. Le harcèlement moral, la violence sexuelle, la discrimination raciale, bref, la misanthropie (le rejet de tout ce qui est différent, étranger) nuit directement à la santé de tous. Une coexistence constructive, des compétences sociales et individuelles, une gestion des conflits sans recours à la violence contribuent à promouvoir la santé publique mais aussi celle de chaque individu en particulier et à créer une atmosphère favorable à l'apprentissage.

Une approche holistique de la santé doit en outre tenir compte, dans la société de migration qui est la nôtre, du fait que le développement de la personnalité chez les enfants et les jeunes exige à la fois le renforcement de l'identité culturelle – que l'on soit suisse ou d'une

autre nationalité – et l'encouragement du respect de l'altérité. Cette exigence exprime a priori une contradiction «saine»: être tolérant, c'est accepter quelqu'un sans le limiter ou le réduire à son «altérité» et, surtout, sans pouvoir toujours tout comprendre.

La prévention du racisme (une attitude) et des discriminations raciales (des actes) est moins une exigence supplémentaire posée de l'extérieur aux écoles qu'une réponse à des problèmes qui se posent aujourd'hui dans les écoles.

Cela dit, ce genre de problème se pose la plupart du temps sans qu'on s'y attende et la gestion des conflits peut rapidement dépasser les capacités de l'enseignant. Thématiser soi-même le racisme en classe n'est pas simple. Comment faut-il alors s'y prendre?

Le Service de lutte contre le racisme a soutenu au cours des cinq dernières années 190 projets relevant du domaine scolaire. Ces projets émanaient de classes, du corps enseignant, parfois même d'écoles entières. En 2005, les expériences faites dans le cadre de ces projets ont été évaluées avec la collaboration des responsables de projets au cours de nombreux ateliers. Les résultats sont résumés dans une petite brochure (voir la bibliographie à la fin de l'article). Les principales conclusions concernant la thématisation du racisme à l'école et la gestion des conflits au quotidien dans le cadre scolaire sont résumées ci-après.

Enseignement proprement dit ou mise sur pied de projets?

Les écoles doivent faire la distinction entre la mise sur pied de projets et le fonctionnement ordinaire de

Contenu

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 3 | Prévenir le racisme – un défi pour une école tolérante | 11 | DigNO – Neuf livres pour aborder la discrimination |
| 7 | Interview avec Charly Maurer | 12 | Un Spectacle pour parler de racisme |
| 8 | Comic | 13 | Amorix – Education et santé sexuelle |
| 9 | «Colère noire»: un livre contre la xénophobie et l'intolérance | 13 | bpa – Bureau suisse de prévention des accidents |
| 10 | «RacismeS et idées reçues»: parlons-en sur ciao.ch! | 14 | PROMESCE |

Les articles suivants ont été publiés dans la version online d'Info Réseau qui est consultable en format pdf sur le site Internet www.educationetsante.ch.

- Respect contre racisme · Cécile Bühlmann
- L'autre perspective · Noël Tshibangu
- Dépendances et migration · Jacqueline Sidler
- Egalité des chances – chacune et chacun est unique · Edith Lanfranconi



l'école. Une analyse minutieuse du problème permet de décider

- si l'enseignement habituel est le lieu approprié pour la prévention du racisme;
- s'il faut organiser une semaine de projet;
- si toute l'école doit être impliquée ou
- s'il faut réaliser un projet en dehors des journées scolaires ordinaires.

Certains programmes prévoient de traiter la discrimination, le racisme et les droits humains. Le racisme est habituellement thématiqué dans le cadre de branches telles que l'histoire, la langue maternelle ou la religion. Mais d'autres matières conviennent aussi: l'enseignement des langues étrangères, la biologie, la musique, etc. L'avantage de cette approche spécifique est que le cadre est clairement défini et que la mobilisation des écolières et des écoliers est probablement plus facile dans ce contexte.

Les projets sont des instruments valables lorsque le besoin d'approfondir ces sujets se fait sentir au-delà de ce «fonctionnement ordinaire». Cette double approche – enseignement habituel et projets spécifiques – a un avantage: elle permet d'utiliser plusieurs méthodes et d'en démultiplier l'effet. Traiter le sujet de manière répétée contribue à en pérenniser l'effet.

Approches ciblées selon le niveau scolaire

Faire des enfants des êtres autonomes, capables d'autocritique, adultes et tolérants n'a rien à voir avec de l'endoctrinement. Les projets contre le racisme doivent permettre aux intéressés de se sentir concernés, favoriser la réflexion et encourager la transmission des valeurs. Le «racisme» n'est pas qu'une question de connaissances, il repose avant tout sur des attitudes et des sentiments. C'est pourquoi le travail contre le racisme ne doit pas seulement s'adresser à l'esprit (la «tête»), mais aussi aux émotions (le «ventre»). Pendant la petite enfance, on peut faire appel aux sentiments et les former. Il existe des moyens appropriés pour aborder le thème du racisme dès le jardin d'enfants.

- Du jardin d'enfants à la 2e année de scolarité: il faut s'adresser aux enfants de cet âge par le biais des émotions. On peut recourir à des personnages auxquels ils peuvent s'identifier (p. ex. un clown qui raconte une histoire) ou à des pièces de théâtre adaptées à leur âge. Les offres doivent être conçues de manière à être facilement accessibles; elles n'utiliseront peut-être même pas la notion de «racisme». Pour la remplacer, on pourra utiliser d'au-

tres notions telles que l'exclusion, le fair-play, l'amitié, le rejet, la collaboration ou la marginalisation.

- De la 7e à la 9e année de scolarité: on peut aborder directement le racisme sans passer par les émotions. L'étude de la Seconde Guerre mondiale, du colonialisme, de la question des réfugiés, du conflit au Proche-Orient sont par exemple autant d'occasions de traiter le sujet et de tirer des parallèles avec l'actualité. Avec les écolières et les écoliers des dernières classes, on peut également analyser la notion ensemble: de quoi est-il question lorsqu'on parle du racisme et de la discrimination? A cet âge-là, il est important de ne pas «tourner autour du pot». Il faut appeler le racisme par son nom et le thématiquer parce que cette notion est désormais une insulte couramment utilisée dans les cours de récréation.
- De la 3e à la 6e année de scolarité: on peut combiner les méthodes utilisées jusqu'à la 2e année et celles destinées au groupe d'âge à partir de la 7e année. Elles permettent de transmettre des contenus tout en poussant à agir, en fonction du niveau de développement des groupes cibles. Il n'est pas toujours judicieux d'aborder directement le racisme. La violence, l'intégration, l'exclusion sont des notions que l'on peut aussi utiliser pour traiter ce thème.

Certaines mesures peuvent être planifiées et réalisées de manière transversale pour tous les niveaux. Cela contribue à ancrer la thématique de manière intégrative à différents niveaux de l'organisation de l'école et à constituer ainsi une culture antidiscriminatoire et antiraciste.

Pour tous les niveaux confondus – donc pour tous les groupes d'âge – il est recommandé de procéder de la manière suivante:

- donner aux élèves la possibilité de s'exprimer dans un cadre protégé;
- leur faire comprendre que leurs préoccupations et leurs expériences sont prises au sérieux, qu'ils peuvent exprimer leurs sentiments – positifs ou négatifs – et en discuter;
- contribuer, par le biais des projets, à forger leur personnalité, renforcer leur sens des responsabilités;
- encourager à planifier des projets et donner la possibilité de faire des expériences communes, notamment par le théâtre et la musique, la cuisine et les repas, le sport et le jeu.



Les enseignants ont une fonction d'exemple – précisément lorsqu'il s'agit de discrimination et de racisme. Ce point est désormais inscrit dans les lignes directrices de bon nombre d'écoles. Il est donc important que celles-ci soient effectivement appliquées. Dans ce contexte, on peut conseiller que les adultes n'observent pas seulement les élèves, mais qu'ils s'interrogent aussi sur leur propre comportement et qu'ils en discutent mutuellement. En cas de comportement problématique, on cherche ensemble une solution et s'il le faut, des sanctions sont prononcées. Les enseignants doivent avoir les moyens pour cela.

Acteurs et groupes cibles

Quiconque lance un projet contre le racisme dans les écoles et en assume la responsabilité s'expose. C'est pourquoi les projets doivent être réalisés avec le soutien de la direction de l'école, des autorités compétentes et du corps enseignant. Il n'est toutefois pas certain que le projet bénéficie dès le début d'un soutien total. Il faut donc souvent commencer par faire du travail de motivation. Dans un village, par exemple, le dialogue interreligieux peut être une démarche courageuse vers l'ouverture tandis que dans un autre cela va de soi et les projets peuvent aborder plus directement des thèmes douloureux.

Tous les groupes cibles de projets contre le racisme à l'école doivent autant que possible être impliqués dans la planification, la réalisation et le suivi des activités.

- Les parents doivent participer aussi bien aux interventions en cas de problèmes urgents qu'aux projets de prévention d'une certaine ampleur. Ils peuvent s'impliquer de différentes manières, par exemple en présentant leurs traditions culturelles, en apportant leurs propres ressources, en participant à l'évaluation, en faisant office de médiateurs ou en tant que personnes d'autorité.
- Tous les collaborateurs d'une école (corps enseignant, bibliothécaires, personnel technique, etc.) doivent être impliqués dans le projet en fonction des objectifs, mais surtout dûment informés quant à son contenu. En tant qu'acteurs, ils peuvent apporter leurs observations, expériences, connaissances des problèmes et de l'environnement.
- La direction de l'école doit être informée sur le déroulement des projets. Elle représente le lien avec les autorités compétentes (commission d'école, commission scolaire, commune). Elle assure au projet un bon contexte général, permet son financement et participe éventuellement à la direction du projet.

Mis à part les personnes directement impliquées, il faut inciter d'autres personnes ou groupes à collaborer au projet. Avec les partenaires qui proviennent hors du champ scolaire, des synergies favorisant positivement la durabilité du projet peuvent être créées.

- Commissions scolaires, autorités communales, directions de l'instruction créent les conditions d'encadrement favorables, accordent les autorisations et les ressources financières nécessaires, apportent un soutien technique, légitiment les projets, les protégeant ainsi d'attaques hostiles.
- Les spécialistes du travail social, des services de psychologie scolaire et de la direction de l'éducation peuvent être associés au projet et prodiguer des conseils. Ils participent à l'appréciation des projets, évaluant lesquels sont faisables et pertinents. Ils peuvent participer à leur organisation et à leur réalisation. Leur savoir-faire, par exemple, doit absolument être utilisé pour les médiations.
- Le recours à des spécialistes externes peut présenter des avantages parce qu'ils ont le recul nécessaire par rapport au quotidien scolaire et peuvent ainsi aborder des sujets tabous. Dans les situations critiques, ils déchargent les enseignants et donnent aux élèves la possibilité de s'exprimer plus librement. Selon les cas, les experts apportent aux projets de prévention leurs connaissances spécialisées et leur expérience des projets et des processus ainsi que leurs compétences en matière d'accompagnement. Ils peuvent aussi jouer un rôle important dans l'évaluation des projets. Le critère déterminant est que les spécialistes se soient penchés de manière approfondie sur la problématique de la discrimination et du racisme et qu'ils soient disposés à la traiter explicitement. Enfin, il faut vérifier suffisamment tôt les possibilités de financement avant de faire appel à des spécialistes externes.
- Les autorités de tutelle, le procureur des mineurs et la police jouent un rôle s'il faut intervenir et entreprendre des démarches juridiques en cas de problèmes graves de racisme. La police offre souvent des services spécifiques dans le domaine de la prévention. Il vaut la peine d'étudier ces offres et de les intégrer dans un projet pour compléter les interventions.
- Les acteurs du domaine extra-scolaire tels que les points de rencontre pour les jeunes, les groupes de jeunesse, les éclaireurs et les éclaireuses, les associations sportives et les divers groupements de personnes d'origine étrangère. On peut aussi compter au nombre des partenaires potentiels de projets scolaires la population du quartier (points de ren-



contre, etc.) et plus particulièrement les personnes et les groupes qui utilisent les terrains scolaires pendant leurs loisirs (y compris les trouble-fêtes). Il faut par ailleurs tenir compte de l'environnement social fréquenté par les écolières et les écoliers, leurs lieux de sorties (restaurants, locaux de musique, etc.) ainsi que des écoles du voisinage avec lesquelles il existe par exemple une longue tradition de guerre des bandes.

Les organisations de formation initiale et de formation continue pour les enseignants (perfectionnement du corps enseignant, hautes écoles pédagogiques) offrent de l'aide, proposent des solutions, encouragent la pédagogie interculturelle et agissent en tant que multiplicateurs. Cela dit, les enseignants peuvent aussi se préparer eux-mêmes à ce thème en profitant des possibilités offertes dans ce domaine par les hautes écoles spécialisées, les universités ou les instituts de perfectionnement professionnel des enseignants.

Finalement, un dernier point important: les écoles qui envisagent de lancer un projet contre le racisme doivent déterminer assez tôt si le problème qu'ils souhaitent aborder est réellement un problème scolaire. Si ce n'est pas le cas, l'école ne devrait pas prendre en charge la responsabilité du projet mais éventuellement demander que des mesures spécifiques soient prises ou les encourager et offrir d'y collaborer.

La connaissance des droits humains, des droits fondamentaux, de notre système social, de notre société et de nos institutions, la connaissance et la pratique d'un civisme actif, la vigilance et le courage civil, le courage d'intervenir et la défense des droits fondamentaux de toutes les personnes, la tolérance en tant qu'acceptation de l'altérité et de tout ce qui est étranger – tels sont les fondements d'un climat sain qui permet aux enfants d'apprendre, un climat où les actes de discrimination et les attitudes racistes ne sont pas possibles ou sont rapidement reconnus et combattus. Transmettre, enseigner et exercer ces valeurs, telle est (aussi) la mission de l'école.

Michele Galizia, docteur ès lettres, ethnologue, est responsable du Service de lutte contre le racisme au sein du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur.

La brochure **«Agir contre le racisme. Expériences et recommandations pour la gestion de projets»** existe en allemand, français et italien et contient une documentation filmée (DVD) de projets réussis contre le racisme.

On peut la commander au Service de lutte contre le racisme, SG-DFI, Inselgasse 1, 3003 Berne, ara@gs-edi.admin.ch



Racisme – une forte charge émotive

Interview avec Charly Maurer (CM)

Fondation Education et Développement,
Suisse romande

Par Silvio Sgier (SG), Netzbrief b+g

14.02.2006

La Fondation Education et Développement (FED) est un centre national de ressources à l'intention des écoles. Ses thèmes prioritaires: les interdépendances mondiales, les migrations, les droits humains, le développement durable.

La FED assure le suivi des projets scolaires du Fonds de projets contre le racisme et pour les droits de l'Homme.

SG: Qu'est-ce que le racisme? Se manifeste-t-il à l'école?

CM: On parle de racisme lorsqu'il y a conjonction de trois éléments:

- catégorisation: mise en évidence de particularités, réelles ou imaginaires, dont seraient porteurs des groupes humains;
- hiérarchisation: attribution de valeur différente à ces groupes;
- discrimination: cette valeur attribuée est utilisée contre autrui.

Le pouvoir, l'exclusion, la domination sont au centre du racisme. L'école est partie intégrante de la société, elle n'échappe donc pas aux manifestations racistes.

SG: Le racisme à l'école, un sujet tabou?

CM: Non. Mais le thème a une forte charge émotive, c'est pourquoi des enseignant-e-s craignent de l'aborder. Cette crainte est fondée. Le thème est complexe et il fait souvent référence à des expériences douloureuses.

Précisons d'emblée que la lutte contre le racisme porte sur des manifestations racistes qu'il s'agit de nommer, de reconnaître et de bannir, et non sur la stigmatisation de personnes.

SG: Le racisme est un problème de société qui exige des mesures dans divers secteurs. Quelles sont les possibilités et les limites de l'école?

CM: Pour qu'une éducation fasse sens, il doit y avoir un minimum de cohérence entre les valeurs prônées par l'école et celles de la société, sans quoi l'impact éducatif est limité. Ainsi, la prévention du racisme exige d'associer divers acteurs sociaux: les parents, les autorités, le personnel administratif, les concierges et, selon les cas, la police.

Comment agir? Repérer et analyser nos préjugés et nos catégorisations, connaître nos multiples appartenances identitaires aident à comprendre des mécanismes à la base du racisme. Ce travail d'éducation va de pair avec le rappel, l'explication et la mise en application des repères et des règles existants: droits humains, norme pénale réprimant la discrimination raciale, charte de classe.

SG: Quelles sont les questions soulevées par les écoles lorsqu'elles s'adressent à la FED?

CM: Ce sont des questions précises relevant de situations qui perturbent les apprentissages, l'ambiance de la classe et les relations sociales au sein de l'établissement: bagarres, insultes, refus de collaborer entre groupes d'appartenance, exclusion de pairs, manque de respect...

SG: Qu'est-ce qui caractérise les écoles qui abordent le thème?

CM: Une équipe enseignante qui estime avoir un rôle éducatif à jouer et qui cherche à le partager avec les autres acteurs sociaux.

Des écoles qui veillent au bien-être des élèves et des enseignant-e-s et à l'application des droits humains en prêtant attention aux exclusions et aux discriminations entre personnes et entre groupes, ou liées au fonctionnement institutionnel.

SG: Comment encourager les écoles à aborder le thème du racisme? Que fait le Service régional pour les soutenir?

CM: Nous proposons au corps enseignant:

- des formations, sur le thème du racisme notamment, qui comportent toujours un élément pédagogique: que puis-je faire dans ma classe? Avec quels moyens?
- De nombreux documents pédagogiques destinés à tous les niveaux scolaires.
- La mise sur pied de projets éducatifs dont la FED assure le suivi. Voir www.projetscontreleracisme.ch.
- Des informations sur les représentations et les questions des jeunes sur un site qui leur est destiné: www.ciao.ch.



Charly Maurer
www.globaleducation.ch
fed@globaleducation.ch

Quel look



«Moi rassistel?» – Conseil de l'Europe 2005



Un récit complété par une partie informative et pédagogique: c'est l'originalité de ce livre destiné aux enfants de 9 à 13 ans. Conçu pour être utilisé en classe, il a été réalisé en partenariat avec SOS Racisme et avec l'appui d'un groupe d'enseignant-e-s.

Le projet «Colère noire» est issu d'un échec! A l'origine: un récit destiné aux préadolescents, que j'avais construit à la manière d'une parabole pour aborder les thèmes de la xénophobie, de l'intolérance, des préjugés et de la méconnaissance de l'autre. En bref: deux paisibles villages exotiques, situés de part et d'autre d'une rivière et nourris de traditions différentes; un malheur survient dans l'un des villages et, aussitôt, ses habitants soupçonnent leurs vis-à-vis; la colère gronde, se transforme en haine, la guerre menace... jusqu'à ce qu'une fillette courageuse mette au jour la machination qui sous-tend cette explosion de xénophobie.

J'avais soumis ce texte à un éditeur parisien chez qui j'avais publié un autre texte. Le récit avait plu... mais n'avait finalement pas été retenu. L'histoire, me disait-on, aborde des questions profondes et donne envie d'y réfléchir; elle mériterait d'être enrichie d'une partie didactique, permettant notamment son utilisation dans un contexte pédagogique.

Partenariat fructueux

Dès lors, tout s'est mis en place pour que, de ce refus, naisse un projet cohérent, désormais recentré sur la Suisse romande: partenariat avec l'association SOS Racisme pour le complément pédagogique, engagement des éditions OSL – une fondation spécialisée depuis 70 ans dans la diffusion de littérature auprès des écoles primaires – et soutien du Fonds fédéral de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme.

Au final, un joli livre, illustré avec talent par le dessinateur de BD Kalonji, dont le trait réaliste rompt avec le genre habituel d'illustration des livres pour enfants. Joli, mais aussi, utile, à en juger par les échos enregistrés depuis sa parution, l'automne dernier. De nombreuses écoles primaires de Suisse romande en ont commandé plusieurs exemplaires; des cycles d'orientation en ont acquis dans le cadre de projets scolaires sur le thème du racisme, de même que des associations engagées pour la tolérance ou contre le racisme, comme la LICRA.

Complément pédagogique

L'originalité de «Colère noire» réside dans l'association, sur un même support, d'un récit et d'une partie pédagogique. Celle-ci permet de revenir sur les questions posées dans l'histoire. Elle propose ensuite un survol historique du racisme et de la xénophobie, puis une présentation de la situation actuelle dans le monde et en Suisse, en évitant toujours de verser dans l'angélisme. Elle rappelle les règles et explique, sans leçon de morale, les comportements adéquats. On y trouve encore de nombreuses adresses Internet, des conseils pratiques, un lexique, la norme pénale antiraciste suisse.

Grâce aux conseils avisés d'un groupe d'enseignant-e-s, nous avons pu donner au tout une orientation interactive, en insérant de nombreuses questions aux élèves qui les interpellent dans leur vie quotidienne et peuvent faire l'objet de toutes sortes de travaux en classe. Les éditions OSL ont aussi mis à disposition sur leur site Internet le complément pédagogique complet, téléchargeable au format PDF: les enseignant-e-s peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, travailler avec des feuilles volantes.

Roland Godel
roland.godel@freesurf.ch

«Colère noire» · Editions OSL, Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse
Commandes en ligne et téléchargement: www.osl.ch
Prix: CHF 10.00

«RacismeS et idées reçues»: parlons-en sur ciao.ch!

Depuis 2004, ciao.ch, le site Internet d'information, de prévention et de promotion de la santé pour les adolescents romands, propose le thème «RacismeS et idées reçues» créé grâce au soutien du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme.

L'objectif de CIAO est d'offrir un espace d'expression et de réflexion où les jeunes peuvent poser des questions anonymes et réfléchir au sujet du racisme, des discriminations, des droits humains. La construction de ce thème s'est basée sur une première analyse des questions reçues sur le site. Nous avons pu constater à quel point les débats autour du racisme étaient passionnés et dépourvus de réels arguments. Il a donc été nécessaire de faire référence à un cadre qui s'est développé autour des réflexions suivantes:

- Ne pas focaliser le thème «RacismeS et idées reçues» uniquement sur des questions raciales, mais rester sur un mode généraliste accessible à un grand nombre d'utilisateurs.
- Parler d'interculturalité et des droits de l'Homme, afin de donner un contexte clair au thème ainsi qu'à la position de CIAO.
- Expliquer en priorité et dans un langage sans faux-semblants ni angélisme: les règles de la société démocratique et les droits de l'Homme, le vocabulaire (discriminations, idées reçues, stéréotypes, préjugés, etc.), les processus à

l'œuvre dans le racisme et l'existence de plusieurs formes de racisme, derrière lesquelles se retrouve le même mécanisme.

- Sortir des a priori et des stéréotypes en montrant que le racisme peut concerner tout le monde et que tout le monde peut être victime de racisme un jour (étrangers comme autochtones), et que, de plus, être victime de racisme peut amener à devenir raciste soi-même pour rendre la pareille.
- Mettre l'accent sur la complexité du racisme en expliquant que la personne et ses comportements ne doivent pas être amalgamés même s'ils sont liés: les actes sont condamnables mais pas les personnes.

Pour résumer les objectifs de CIAO, l'explication de tout ce qui est implicite et paraît aller de soi nous a paru essentielle pour favoriser l'esprit critique. CIAO donne des éléments objectifs et les jeunes se font leur propre opinion, avec l'idée que cette dernière pourrait changer avec l'arrivée d'éléments nouveaux qu'ils ne percevaient pas avant.

Un des points les plus sensibles de la mise en place du thème a été celui de ne pas censurer ou exclure les jeunes ayant des idées ou des comportements proches du racisme, tout en respectant la législation. CIAO a dû se positionner clairement sur le site par rapport à cette problématique en se déclarant «non raciste».

Ce site est fréquenté par des jeunes de tous bords, qu'ils évoquent des propos racistes ou non-racistes; il est donc possible de toucher autant les potentielles victimes de racisme que les potentiels auteurs de discrimination raciale. Ces derniers étant les cibles privilégiées de la prévention, nous sommes rassurés de constater, après un premier bilan de 18 mois, que nous recevons une grande proportion de questions «coup de gueule», ce qui tend à démontrer que cette catégorie de jeunes trouve sa place dans le thème.

L'outil Internet se révèle être un très bon moyen de prévention. D'une part, il permet d'atteindre des jeunes aux idées très diverses à leur domicile même, quelle que soit leur région de résidence. Et d'autre part, le site ciao.ch garantit un excellent effet multiplicateur, chaque réponse du thème «RacismeS et idées reçues» étant lue en moyenne 76 fois par les autres utilisateurs.

*Sonia Rihs, Association romande CIAO
sonia.rihs@ciao.ch*



DigNO – Neuf livres pour aborder la discrimination

11

Une école en santé, cela va de soi, est un lieu où les élèves et les enseignant-e-s sont heureux de vivre, d'apprendre et de grandir ensemble. A l'école, dès leur plus jeune âge, les enfants sont confrontés aux similitudes et aux différences. Pour que les individus et le groupe évoluent sainement, compréhension, accueil de l'autre, négociation et application des règles communes sont nécessaires. A l'adolescence, avec la découverte de son identité propre ainsi que le désir pressant de faire partie du groupe, les possibilités de rencontres, de collaboration et d'amitié avec l'autre se multiplient. Cependant, des conflits, des remises en question des repères, des jugements, des exclusions peuvent se manifester. Il est alors important de thématiser, d'analyser et de comprendre l'origine des discriminations, des préjugés, de l'irrespect et de chercher des voies pour mieux vivre ensemble.

La mallette pédagogique *DigNO – Neuf livres pour aborder la discrimination* a été conçue en collaboration avec un groupe d'enseignant-e-s de Suisse romande dans le but de faciliter l'approche des thèmes de la discrimination, du racisme et des droits humains aux niveaux secondaire I et II. Neuf ouvrages², relatant des histoires de jeunes aux prises avec des discriminations au cours de leur vie ou dans leur entourage, aussi bien acteur/trice que victime ou témoin, servent de base au travail pédagogique. Les thèmes sont abordés suivant une approche disciplinaire: français, histoire, géographie, éducation à la citoyenneté par exemple, ou transdisciplinaire: projets de classe ou d'établissement. Le dossier suggère des pistes pédagogiques, un glossaire et des références et guide l'enseignant-e qui souhaite travailler avec un ou plusieurs ouvrages à la fois. Des compétences disciplinaires sont développées, telles que la lecture, l'argumentation, l'expression, ou encore des compétences sociales ou relationnelles, telles que le respect mutuel. Les élèves lisent, acquièrent des connaissances, analysent et comprennent les situations de discrimination racontées, se situent par rapport aux vécus des personnages, échangent avec leurs pairs et sont invités à expliciter et à mettre en œuvre les valeurs réciproques.

L'objectif ultime demeure l'action concrète des élèves et de leurs enseignant-e-s pour le respect des droits humains et l'amélioration de la qualité du vivre ensemble à l'école, dans le lieu de vie qu'est l'école et encore plus largement au sein de la société. C'est le bien-être de tous – donc la santé – qui s'en verra ragaillardir.

Geneviève Emond
MUZA

Mallette pédagogique pour la lecture composée de neuf ouvrages portant sur les discriminations et les droits humains.

Comprend un dossier pédagogique destiné à l'enseignant-e et des fiches pour les élèves.

Pour des jeunes de 12 à 18 ans

En vente: CHF 82.00

En prêt: tous les ouvrages sont également disponibles en série de classe.

Fondation Education et Développement, avenue de Cour 1, 1007 Lausanne, tél. 021 612 00 81; fed@lausanne.globaleducation.ch; www.globaleducation.ch

Projet réalisé par MUZA, www.muza-education.com, avec le soutien du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme de la Confédération suisse, juillet 2005.

2 Persépolis – tome 3; Matin brun; Moi, Félix, 10 ans sans-papiers; Moi, Félix, 11 ans, Français de papiers; Soliman, le pacifique; Le jour où ma vie s'est arrêtée; BD Moi, raciste!?!; Vivre ensemble; La rédaction; et deux nouvelles extraites de Au-delà de la haine: des jeunes écrivent contre le racisme.



Un spectacle pour parler de racisme

Comment aborder la thématique du racisme en classe? Le groupe genevois Zanco propose depuis début 2005 aux écoles secondaires romandes l'atelier «murmure la rumeur», composé d'un spectacle et d'une animation interactive.

Passer du rôle de spectateur d'une fiction pour devenir petit à petit acteur de sa propre réalité, tel est l'enjeu de «murmure la rumeur».

Le spectacle

Le spectacle visuel et rythmé raconte l'histoire d'une communauté humaine qui s'enferme pour éviter la rencontre avec l'inconnu. Celui-ci débarque un beau jour sans crier gare sous la forme d'une rumeur qui bouscule le quotidien.

«murmure la rumeur» est une fable dans laquelle la vie quotidienne est transposée en un langage théâtral poétique et insolite. L'irruption d'un univers extraordinaire dans une salle de classe amène une énergie nouvelle favorisant l'approche d'une thématique sensible. Les acteurs s'appuient sur une suite de toiles peintes qui racontent l'histoire. Ils sont tour à tour habitants de la ville, conteurs, cœur et manipulateurs d'une grande marionnette.

L'animation

Prenant le spectacle comme point de départ, les élèves réfléchissent, interagissent et expérimentent la question de la xénophobie et du racisme.

Après une étape de reformulation du spectacle qui

permet de poursuivre l'atelier sur une base commune, les élèves sont invités à se situer par rapport à leurs multiples «identités» pas toujours faciles à affirmer (âge, genre, nationalité, religion...). Cette partie de l'atelier, très appréciée des élèves, dynamise le groupe et offre un point de vue inhabituel sur les identités en présence.

Ensuite, au travers de jeux de rôles, les élèves se racontent des expériences personnelles, identifient trois rôles présents dans toute discrimination (victime, témoin, auteur) et s'entraînent à réagir de la manière la plus adaptée à la situation. Le but n'est pas de donner des modèles de réactions «justes», mais plutôt d'envisager les conséquences de réactions possibles, afin de chercher les plus constructives en fonction des situations.

Le dossier pédagogique pour l'enseignant

Pour susciter et soutenir le travail scolaire sur les thèmes de l'atelier, un dossier pédagogique est fourni aux enseignant-e-s. Il contient de nombreuses activités interactives «clé en main» ainsi que des pistes pour développer d'autres outils. Jeux de rôles, débats, analyse de discours, utilisation de textes de lois, création d'affiches permettent ainsi de poursuivre la sensibilisation des élèves.

Conçu par Yuval Dishon, Shantala Dishon et Léna Strasser, ce projet a été monté grâce au soutien du théâtre – les montreurs d'images et du Service Civil International et a amené à la création d'un groupe de théâtre: ZANCO. Il a bénéficié du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme de la Confédération suisse.

Pratique

Durée: Spectacle de 25 min., animation de 2h (atelier réalisable sur 3 périodes)

Public cible: élèves des niveaux secondaire I et II (dès 14 ans)

Le spectacle peut être présenté à 2 classes (~40 élèves); l'animation se fait en petits groupes.

Yuval Dishon et Carole Buschmann

zanco@zanco.tk

www.zanco.tk



Amorix – Education et santé sexuelle

«Parler d'homosexualité à l'école: Pourquoi? Quand? Comment?»

Il s'agit d'un module que des animateurs et animatrices de «La boussole» proposent à titre de formation continue pour les enseignant-e-s de l'école obligatoire et du post-obligatoire. Cette formation propose un travail sur les stéréotypes à l'aide d'une séquence vidéo tournée dans une classe et envisage des séquences pédagogiques. D'où vient cette idée qu'il est nécessaire, en complément de l'éducation sexuelle, que les enseignants puissent appréhender les discriminations liées à l'orientation sexuelle à l'école? Elle est issue d'une initiative liée aux résultats de l'étude du Docteur Cochand³ qui a démontré le grand malaise qui habite les jeunes se trouvant en questionnement face à leur orientation sexuelle. Cette étude décrit très bien la difficulté que les jeunes ont à s'exprimer sur ce sujet et démontre que ce ne sont pas les parents qui sont les premiers confidents, mais les adultes rencontrés dans leur milieu scolaire ou parascolaire.

Des adultes sont parfois démunis face à des situations difficiles à gérer. Nous avons été contactés, par exemple, par des médiateurs du canton de Fribourg qui se trouvaient dépourvus face à la situation d'un jeune homme qui s'était suicidé en laissant un message parlant de son mal-être par rapport à son orientation ho-

mosexuelle. La classe était dans un grand désarroi et les enseignants aussi. Pas facile de parler du respect de l'orientation sexuelle de chacun alors que les tabous existent encore et qu'une des insultes les plus répandues dans les préaux demeure «sale pédé» ...

Difficile, et pourtant, tant qu'il y aura des individus en difficulté face à leur orientation sexuelle, il sera nécessaire de pouvoir ouvrir des espaces de discussion et de partage. Telle est la «mission» de «La boussole», association qui regroupe des enseignants, des professionnels de l'éducation et des partenaires sociaux.

Pascal Morier-Genoud
Président de La boussole
laboussole@bluewin.ch

Pratique

www.laboussole.ch: Activités de La boussole
www.amorix.ch: Plate-forme d'information sur l'éducation et la santé sexuelle

³ Cochand P and Bovet P (1998). HIV infection and suicide risk: an epidemiological inquiry among male homosexuals in Switzerland. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 33(5), 230-4. Cf. <http://www.lambda-education.ch/>

bpa – Bureau suisse de prévention des accidents Dans toutes les langues!

Comment accéder aux informations concernant ses enfants quand on ne comprend pas les langues nationales? Avec un peu de chance, la jardinière d'enfants parle l'espagnol et pourra répondre aux questions dans cette langue. Mais imaginons la situation suivante: un enfant raconte à ses parents qu'un policier en uniforme est venu au jardin d'enfants et a montré comment traverser la route correctement sur un passage-piétons; il répète fièrement la consigne apprise «Attendre, écouter et regarder, traverser». Comment les parents peuvent-ils soutenir ce message s'ils ne le comprennent pas?

Le bpa a pensé à eux: sa brochure *Premiers pas dans la circulation routière*, destinée tant aux parents qu'aux enseignant-e-s, existe sur papier en français, allemand et italien, mais peut aussi être téléchargée (fichier PDF) en espagnol, portugais et turc. Une brochure similaire sur le trajet domicile-jardin d'enfants, publiée dans dix langues, peut être obtenue au TCS,

à l'ATE ou à la police. Ce faisant, le bpa et ses partenaires espèrent apporter une contribution, aussi modeste soit-elle, à une meilleure compréhension et donc à plus de sécurité sur les routes! Par ailleurs, un dépliant du TCS et du bpa consacré aux sièges-autos sera disponible dans neuf langues dès fin avril 2006. Plus d'infos sur www.bpa.ch, www.tcs.ch, www.verkehrsclub.ch et www.police.ch.

Christoph Müller
c.mueller@bpa.ch



Outils pédagogiques pour l'éducation antiraciste et interculturelle à BEJUNE

La Haute Ecole Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel a développé deux outils pédagogiques pour contribuer à l'éducation antiraciste et interculturelle. La Fondation Education et Développement a activement soutenu ce projet ambitieux.

La mallette pédagogique

Le premier outil réalisé est une mallette pédagogique visant à promouvoir une éducation antiraciste et interculturelle auprès des formateurs/trices d'enseignants et des enseignant-e-s dans leurs formations initiale et continue. A travers un choix de livres et de DVD, il s'agit de fournir un matériel diversifié propice à sensibiliser et à informer sur les divers mécanismes du comportement raciste ainsi que sur ses manifestations concrètes. Des fiches accompagnant l'utilisation de la mallette prévoient, pour chacun des supports didactiques présents dans la mallette, des activités pouvant se réaliser de manière autonome ou en petits groupes.

Site expérimental destiné aux institutions de formation des enseignants

Le deuxième outil a consisté dans le développement d'un site Internet destiné à accompagner les formateurs/trices d'enseignants et les enseignant-e-s. La présence d'enfants de différentes origines dans le système scolaire suisse nécessite une formation particulière des enseignant-e-s à la diversité culturelle. Si, en règle générale, les manifestations explicites du racisme sont rares à l'intérieur de l'école, les jeunes sont

confrontés à la présence du racisme dans différents contextes sociaux. Le site réalisé est disponible à l'adresse: <http://www.unifr.ch/ipg/faites-la-difference/>

Le site comporte six modules:

Module 1: Les dessous des cartes et des images

Module 2: Agir contre le racisme par les lois: niveau national, européen et international

Module 3: Un arrêt de bus pour tout le monde: le cas de l'Afrique du Sud

Module 4: Les enseignants comme acteurs dans la classe et dans la société

Module 5: Activités pratiques dans la formation des enseignants

Module 6: Ressources

Quel bilan provisoire tirer à ce jour du lancement du site? Intégrer l'éducation antiraciste et interculturelle dans la formation des enseignant-e-s est une démarche délicate. Il ne suffit pas de présenter les concepts et les philosophies interculturelles pour être entendu, encore moins pour changer les attitudes et les comportements. Le formateur ou la formatrice d'enseignant et les futurs enseignant-e-s ont des démarches très diverses face au racisme. Ces démarches allient convictions et expériences personnelles. Une amélioration permanente est prévue pour ce site qui doit être utilisé en parallèle à une formation continue.

*Akkari, Doyen de la recherche HEP-BEJUNE
akkari.abdeljalil@hep-bejune.ch*

tous différents
tous égaux

Jugendkampagne des Europarates

«all different – all equal»

Juni 2006 bis September 2007

Länder des Europarates · Europarat

www.infoklick.ch

www.alleanders-allegleich.ch

www.tousdiffereents-tousegaux.ch

www.tuttiiversi-tuttiuguali.ch

Eröffnung Jugendkampagne des Europarates

«all different – all equal» am imaginefestival06

2./3. Juni · Basel Barfüsserplatz

Terre des hommes Schweiz

www.imaginefestival.ch



Respect contre racisme

Quand de grands débats de société sont en cours, comme actuellement sur l'islam et le « choc des cultures », l'attention se porte systématiquement sur l'école, car tous les conflits de société finissent tôt ou tard par se manifester aussi à l'école. Le corps enseignant se pose alors concrètement la question de savoir quel degré d'adaptation aux normes locales il peut exiger quand une jeune musulmane réclame une dispense en natation. Ou le port du voile par une élève doit-il faire l'objet d'une discussion en classe, et si oui comment? Ou comment réagir quand, en cours d'histoire, des élèves se mettent soudain à poser des questions déroutantes sur l'Holocauste ou lorsque des conflits naissent entre élèves étrangers et suisses?

Sur la question théorique de savoir si l'école doit faire quelque chose contre le racisme, les responsables pédagogiques sont tous d'accord: elle le doit! Car le racisme et son idéologie de l'inégalité touchent à une valeur essentielle de notre système éducatif: la conception de l'égalité. Celle-ci caractérise l'ensemble des références pédagogiques et politiques de base, comme par exemple la loi sur l'école obligatoire du canton de Lucerne:

- «L'école obligatoire se fonde – sur la base des traditions chrétienne, occidentale et démocratique – sur des principes et des valeurs tels que liberté, égalité, tolérance, solidarité et égalité des chances;
- Elle encourage le respect et la responsabilité vis-à-vis de soi-même, de son prochain et de ses contemporains;
- Elle favorise la compréhension pour les religions et les cultures, et suscite la propension et l'aptitude à résoudre les conflits sans violence.»

La déclaration sur le racisme et l'école de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique postule en faveur de la même attitude fondamentale: «L'école doit éduquer les élèves au respect du prochain, à la tolérance à l'égard d'autres groupes – religieux, ethniques, sociaux, etc. – ainsi qu'à la paix entre les nations. L'enseignement et l'éducation dispensés à l'école visent à dénoncer le racisme ouvert ou latent et à le combattre pour faciliter la rencontre de l'autre, qu'il soit seul ou en groupe.»

Cette idée figure aussi dans la Constitution fédérale suisse, à l'article 8 sur l'égalité des droits: «Tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.»

En revanche, dans la vision raciste du monde, il y a les «bons» – son propre groupe – et les «autres», qui sont inférieurs. Les conceptions racistes existent chez les élèves suisses et chez les élèves étrangers. Il existe différents degrés de racisme, à commencer par les formes subtiles de l'exclusion, par exemple, quand un jeune portant un nom étranger ne trouve pas de place d'apprentissage ou quand des enfants issus de l'immigration sont plus fréquemment dirigés vers des classes à effectif réduit. Le comportement raciste peut aussi s'exprimer sous d'autres formes: absence de respect, mépris, attaques verbales sous forme de plaisanteries, de moqueries et de provocations, voire violence physique.

Les positions racistes sont donc diamétralement opposées à la conception de l'être humain selon laquelle tous les hommes sont égaux. C'est pourquoi la question n'est pas de savoir si l'école doit s'engager ou non contre le racisme, mais comment elle doit le faire. Les recherches montrent que la transmission du savoir constitue certes une base importante, mais que les connaissances seules ne parviennent pas à éradiquer la xénophobie et le racisme. Ce qui signifie que les journées de commémoration de l'Holocauste dans le cycle supérieur, recommandées par la CDIP depuis 2005, représentent sûrement un facteur important, mais que, comme les cours d'histoire sur le nazisme et les guerres de Yougoslavie, elles ne sont pas suffisantes en soi. L'exemple de la non-violence et du respect, surtout vis-à-vis des élèves les plus faibles, les ébauches apparemment anodines de mise en pratique de la démocratie comme la négociation de positions et de valeurs communes, l'application systématique d'accords et la sanction tout aussi systématique de transgressions, l'exigence d'un comportement respectueux, l'empathie du corps enseignant à l'égard des victimes d'exclusion, de diffamation et de discrimination, les prises de position courageuses face aux incidents racistes, tout cela constituent des expériences irremplaçables pour les enfants et les jeunes.



*Cécile Bühlmann
cecile.buehlmann@cfed.ch.org
Directrice du cfed, ONG féministe
Vice-présidente de la Commission
fédérale contre le racisme CFR*

L'autre perspective

Dans une école, une pièce de théâtre est montée. Les rôles sont distribués. Pour un jeune élève noir, on passe en revue quelques rôles. Quel rôle un Noir peut-il jouer: détective, assassin, roi, avocat, musicien, chef de tribu ou voleur? Pourquoi le jeune Noir convient-il mieux pour certains rôles que pour d'autres? Que ressent-il à ce sujet et que peut-il bien penser de l'école? Comment ce jeune Noir va-t-il réagir et comment peut-il se défendre? Il n'est pas question ici d'envisager les éventuelles conséquences psychologiques. Mais il n'en demeure pas moins évident que la violence raciste est destructrice à bien des égards et génère souvent une «contre-violence», qui s'exprime à travers d'autres formes de violence.

D'où vient, cher lecteur, chère lectrice, votre représentation des Noirs? Un Noir a-t-il sa place derrière un guichet de banque suisse? Pour un Noir, de telles représentations sont monnaie courante dans la vie quotidienne. Ancien requérant d'asile, je viens du Congo, j'ai appris l'allemand et j'ai «réussi» à prendre la tête d'une équipe de 7 personnes dans une institution sociale. Dans cette équipe figuraient aussi des Suisses. Des gens venaient chaque jour et je les recevais tous: clients, fournisseurs, visiteurs, etc. Beaucoup passaient devant moi et se dirigeaient d'abord vers l'un ou l'autre de mes collaborateurs blancs qui, à leurs yeux, était forcément le responsable, et ne s'adressaient jamais à moi.

Une fois qu'ils avaient compris que c'était moi le responsable, ils reposaient la question pour savoir s'ils avaient bien entendu. Certains fournisseurs ou certains collègues d'institutions similaires s'adressaient à moi, mais réclamaient une signature de mon supérieur. La plupart considéraient comme une mauvaise plaisanterie le fait de me voir ou de me savoir dans la position du chef.

Un Noir doit faire face à beaucoup de pressions liées au racisme ordinaire.

Coller des étiquettes aux gens se fait souvent de manière inconsciente et appartient aussi au quotidien. Mais il serait aussi judicieux de les remettre en question. Par exemple, le cliché perpétuel du méchant noir – ou du «valet noir» dans les jeux de cartes – est souvent très profondément enraciné et il a marqué de nombreuses personnes de manière plus ou moins inconsciente. L'expérience a montré que rares sont ceux qui se montrent prêts à le remettre en question d'un œil critique. Tant que les choses seront mal perçues, peu critiquées, voire volontairement niées, il sera difficile de parler du racisme. *«De quoi un Noir pourrait-il se plaindre ici? La situation des Noirs est de toute façon meil-*

leure ici que dans la plupart des pays africains. Et le racisme existe aussi en Afrique.» Ce sont des paroles que j'ai pu entendre dans un atelier sur la lutte contre le racisme.

Une chose est sûre: il est impossible de parler de la violence raciste sans émotion. Ce n'est pas près de changer. A ce sujet, certaines personnes sont concernées en tant que victimes, tandis que d'autres sont considérées comme coupables potentiels. Mais la priorité devrait être accordée à la dignité des personnes concernées, à leur droit à la liberté et à un libre épanouissement, ainsi qu'à l'égalité des droits dans l'accès au savoir et au marché du travail ainsi qu'à d'autres biens culturels au sein de notre société.

Travailler pour une meilleure égalité des chances signifie naturellement combattre les préjugés de toutes sortes, ouvrir la porte aux victimes, leur donner l'occasion de participer et leur assurer la possibilité d'agir dans notre société. Tout cela contribuerait sans aucun doute à une meilleure intégration de toutes les personnes au sein de notre société.

Lutter contre le racisme signifie aussi répondre ou tenter de répondre à certaines questions, à commencer par celle-ci: comment parler du racisme sans donner l'impression de salir la Suisse? Est-il possible de condamner des trafiquants de cocaïne noirs sans être considéré comme raciste? Ou encore: pourquoi ne parle-t-on pas explicitement de «trafiquants de cocaïne blancs» quand ces délinquants sont des blancs?

La couleur de la peau joue certes un rôle dans les rapports humains, en Suisse y compris. D'une manière générale, le fait d'être blanc est considéré comme la norme, la référence «normale» de l'humanité, dont le Noir s'écarte. Beaucoup s'indignent à propos de scandales néonazis, mais ne se préoccupent guère des racines du racisme ordinaire et quotidien, et ce à l'encontre de leurs propres préjugés. Il est bien connu que le plus dur est de commencer! Moi aussi, j'ai du mal à me confronter à mes propres préjugés et à parler du racisme dont je fais l'expérience au quotidien.

Le racisme a de nombreux visages. Je souhaiterais – et j'y travaille – que la lutte contre le racisme ait aussi, quant à elle de nombreux visages.



Noël Tshibangu
Conseiller et formateur socioculturel,
Secrétaire de ChancePlus¹
tshibangu@gmx.ch

¹ ChancePlus est une association de promotion de l'intégration professionnelle des migrants en Suisse; elle favorise l'égalité des chances sur le marché du travail, notamment par un travail d'information et de formation de ses membres et des migrants intéressés en général – www.chanceplus.ch.

A l'Ecole secondaire d'Insel, à Bâle, la cohabitation entre cultures va de soi. 80 % des élèves viennent de familles émigrées. Le respect d'autrui dans la vie quotidienne de l'école est très important. Deux cent treize élèves de la cinquième à la septième fréquentent ce bâtiment plus que centenaire. Ils sont originaires de vingt-deux nations et parlent dix-huit langues différentes. Les disparités que cela implique peuvent être explicitement discutées, mais le quotidien de l'école est avant tout marqué par la recherche d'une bonne ambiance, par une culture de la santé et de l'égalité des chances à tous les niveaux.

L'Ecole d'Insel est depuis 1999 membre du Réseau suisse des écoles en santé.

Le Lerninsel et l'équipe de chercheurs

En complément de ses activités dans le domaine de la nutrition (dix-heures diététiques, kiosque-récré, rap-food) et du mouvement (camps d'hiver, skatefun, engins dans le préau), l'école dispose également d'un centre de soutien, le Lerninsel, avec des activités d'appui et un service de médiation. Elle organise aussi des projets pour ses élèves particulièrement doués. Le projet 2004 «Recherche sur la culture de la santé à Insel» en est un exemple. L'égalité des chances fut l'un des critères de choix des chercheurs et chercheuses. Les jeunes filles plutôt réservées, peu habituées à se mettre en avant, ne furent pas ignorées, pas plus que les enfants d'immigrés présentant certaines lacunes dans des branches particulières, et dont le potentiel a plus de peine à se réaliser en raison de leurs carences en allemand, ainsi que les élèves aux compétences sociales marquées, aussi bien dans un sens positif que négatif.

L'équipe de chercheurs a voulu évaluer le niveau de conscience en matière de santé des élèves, des enseignants et de la concierge. Son enquête l'a guidée sur les traces du passé, puis sur l'étude de ce qui est nécessaire pour que tant de cultures cohabitent paisiblement. Les réponses et entretiens ont été filmés et montés sur un DVD.

Les trésors

Quel genre de trésors l'équipe a-t-elle mis à jour? Grâce à la multiplicité des activités dans le domaine de la nutrition et du mouvement, la prise de conscience d'une bonne santé est renforcée auprès des participants.

Il y a quinze ans, les possibilités de s'ébrouer dans le préau n'étaient pas si nombreuses. Cela ressort d'une conversation étonnante avec une femme turque qui a été invitée à visiter les lieux; elle fréquentait à l'époque l'Ecole d'Insel en tant qu'élève et à travers ses propres enfants maintenant se retrouve à nouveau en lien avec cette dernière.

Une cohabitation pacifique entre cultures variées exige une perception positive de la diversité des cultures et des valeurs. Dès lors, la diversité peut être reconnue par toute l'école comme une ressource. C'est pourquoi à l'école d'Insel l'individualité de chaque enfant est reconnue et prise en compte lors de l'apprentissage et de l'enseignement, comme par exemple, lors des cours HSK (langue et culture de la patrie) donnés aux élèves de langue étrangère.

A la suite de ces expériences positives, le projet «L'équipe de recherche d'Insel» est reconduit chaque année. De nouveaux élèves arrivent, avec de nouveaux programmes et objectifs. L'égalité des chances reste l'un des grands critères de choix de l'équipe de chercheurs – également un signe de respect par rapport aux capacités et aux ressources de chacun-e en particulier.

Edith Lanfranconi

Réseau suisse d'école en santé

lanfranconi@radix.ch



ISPA – alcool, tabac et drogues illégales

Dépendances et Migration

La problématique de la consommation de drogue et d'alcool de la population migrante est un thème qui n'a suscité que depuis quelques années l'intérêt du monde politique et de la recherche. Les personnes migrantes ont-elles plus de risques de dépendance que les Suissesses et les Suisses? Ont-elles le même accès aux structures d'aide existantes que la population autochtone?

Les études montrent que les migrantes et les migrants n'ont pas plus de problèmes avec les substances psychoactives que les Suissesses et les Suisses. Le facteur de risque principal est l'exclusion sociale suite à la pauvreté, au chômage, à la discrimination ou à la perte du statut professionnel ou social – et non pas l'origine culturelle. Par conséquent, la promotion de l'intégration et de l'égalité des chances de toute la population est aussi, par rapport aux dépendances, une exigence politique importante. Les statistiques existantes doivent être interprétées avec précaution, car la catégorie «migrant» est une catégorie très hétérogène et ne différencie pas les réfugiés, des personnes bénéficiant de l'autorisation d'établissement, les Sans-Papiers ou les personnes de la deuxième génération.

Les migrantes et les migrants doivent surmonter différentes barrières pour avoir accès aux offres de conseil. Au-delà des problèmes de langue, la peur de stigmatisation ainsi que la crainte de perdre leur permis

de séjour jouent un rôle important. De plus, la méconnaissance du système de santé suisse peut également présenter un obstacle. Du côté de l'aide et de la prévention, les professionnels manquent parfois de compétences nécessaires pour accompagner des personnes migrantes. Ainsi, le thème très discuté d'ouverture interculturelle des institutions doit également être transposé dans le champ des dépendances.

Pour plus d'informations

www.sfa-ispa.ch

- Artikel in Standpunkte 5/04: Teufelskreis Migration und Sucht: «Schwierige Vergangenheit und wenig Perspektiven»
- Artikel in Abhängigkeiten 1/05: Migration und Sucht: «Die Integration von Klienten und Klientinnen mit Migrationshintergrund in die Institutionen der Suchthilfe».

www.toxibase.org/Revue/Dossiers.asp

- Migrants et usage de drogues. Revue toxibase n° 13, 2004

www.suchtpraevention-zh.ch/aktuell

- Interkulturelle Suchtprävention. Laut & leise Nr. 3, Oktober 2005

Jacqueline Sidler
jsidler@sfa-ispa.ch
www.sfa-ispa.ch

